

## INFORMATIONS : RAPPORT ET SOUTENANCE DE STAGE

### 1) Enseignant responsable du stage :

Votre enseignant responsable du stage est votre interlocuteur privilégié pour toute question technique concernant votre stage. Il effectuera une visite sur votre lieu de stage ou téléphonera à votre maître de stage si le lieu de stage est trop éloigné. Vous pourrez prendre contact avec lui par email :xxx@iut-tlse3.frxxx : prénom.nom de l'enseignant.

Dans l'éventualité où vous ne connaissez pas encore votre maître de stage, une liste sera disponible sur le site internet de mesures physiques [www.meph.iut-tlse.fr](http://www.meph.iut-tlse.fr) rubrique stages en entreprise)

**à compter du 13 mars 2023**

Ce document est disponible sur le site internet de mesures physiques [iut-meph.ups-tlse.fr](http://iut-meph.ups-tlse.fr) rubrique « stages entreprises »

### Envoi résumé :

Vous devez faire parvenir à votre enseignant responsable, par e-mail, **avant le 20 Mars 2023**, un descriptif du travail demandé (1 page maximum).

### 2) Descriptif des activités :

Quotidiennement, le stagiaire doit tenir un carnet de bord, mentionnant les différentes activités réalisées lors de son stage sous forme de tableau dont le modèle est donné en annexe. Ce carnet de bord permet d'avoir une approche réflexive sur la réalisation des activités, des résultats obtenus et des difficultés rencontrées. Ensuite à partir de ce document l'étudiant identifiera les compétences mobilisées pour la réalisation de ces différentes activités. Ce document validé par votre maître de stage entreprise devra être envoyé chaque lundi matin avant 12h à votre enseignant responsable. Il devra être obligatoirement joint à votre fascicule « bilan personnel professionnel ».

Vous devrez rédiger votre mémoire en deux parties séparées : rapport de stage et la synthèse de vos bilans personnels et professionnels.

### 3) Rapport de stage :

Le rapport doit obligatoirement contenir **au moins** les chapitres suivants :

- Une page de garde
- Une page de résumé français – anglais et de mots-clés \*
- Un sommaire
- Une introduction avec une présentation succincte du sujet de stage
- Une présentation de l'entreprise
- Une présentation du service ou du laboratoire d'accueil du stagiaire
- La définition précise du sujet du stage
- Les démarches et moyens utilisés
- Les résultats obtenus
- Les conclusions sur le travail demandé
- Une bibliographie  
(la présentation de l'entreprise et du service, du laboratoire d'accueil est limitée à 3 pages maximum.

<b>REMISE DES DOCUMENTS : RAPPORT + BILAN PERSONNEL+ BILAN PROFESSIONNEL + FICHE HOMEGED</b>
--

- 1 exemplaire du Bilan personnel
- 2 exemplaires du rapport (rapport limité à 30 pages et 10 pages maximum pour les annexes)
- la fiche homeged (celle-ci doit être imprimée à partir de votre CV dans Stillincontact)

doivent parvenir au secrétariat impérativement **le 19 juin 2023**. A cause de problèmes d'impression et de mise en page rencontrés dans le passé, aucun rapport ne sera accepté par Internet .

**Le jour de la soutenance** vous devez nous transmettre un support électronique (CLE USB) de votre rapport (fichier PDF) (les modalités de transfert de fichiers vous seront communiquées ultérieurement).

Pour raison de confidentialité, tout rapport doit être soumis avant son envoi à votre maître de stage en entreprise.

**Notes pour la page résumé : français – anglais et de mots-clés :**

Cette page comprend un résumé de 15 lignes de votre stage suivi de sa traduction anglaise. Les mots-clés seront en bas de cette page de résumé français – anglais, ils comprennent dans l'ordre un thème principal et de mots clés.

Le thème principal de votre stage est à choisir parmi la liste en annexe A<sub>1</sub> de ce document. Les mots clés peuvent être une des propositions de la liste en annexe A<sub>2</sub>.

### 4 ) Synthèse bilan personnel et professionnel :

Ce fascicule intitulé « bilan personnel et professionnel » est un document qui doit vous aider à avoir une réflexion sur votre trajectoire personnelle et professionnelle. Egalement il doit vous aider à valoriser votre parcours et à attester vos compétences lors de votre recherche d'emploi ou de poursuite d'études. Il devra contenir les documents suivants :

- un CV correspondant à votre situation avant le stage ;
- un bilan des compétences mobilisées lors de votre stage établi à partir du carnet de bord des activités ;
- la fiche « PEC Stage » qui synthétise votre réflexion, le contexte de réalisation, les apports du stage et ses prolongements (cf. annexe B). Cette fiche est disponible sur le site « stage département MP » ;
- un bilan personnel retraçant votre parcours intégrant vos perspectives post LICENCE ;

- une actualisation de votre CV en intégrant la mission réalisée en stage et les compétences associées ;
- en annexe les carnets de bord hebdomadaires.

*NB : Le bilan des compétences doit être synthétique. Les compétences doivent être regroupées par domaine. Pour chaque compétence vous devez auto-évaluer votre niveau à l'entrée du stage et ensuite le niveau atteint à l'issue du stage. Ce bilan sera présenté à votre maître de stage qui portera un regard sur les compétences mobilisées et sur leur niveau. Ce document signé par votre maître de stage doit vous servir de preuves qui attestent de leur réalité. Chaque compétence sera accompagnée du contexte dans lequel vous l'avez mobilisée. Ce bilan sera présenté sous la forme suivante :*

Domaine	<b>Compétences</b> <i>(Illustration du contexte dans lequel la compétence a été mobilisée)</i>	Niveau entrée stage	Niveau après stage	Evaluation niveau par le maître de stage

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce rapport vous pouvez contacter votre tuteur enseignant ou Mme SOCHAKI Liliane [liliane.sochaki@iut-tlse3.fr](mailto:liliane.sochaki@iut-tlse3.fr)

## **5) Présentation orale :**

La présentation orale s'effectuera au département **le 22 juin 2023** en présence d'un jury composé de 3 personnes :

- Président
- Enseignant responsable du suivi de stage
- Maître de stage ou de son représentant

**Vous serez averti (e) individuellement et par courrier de la date et de l'heure de la soutenance.**

**Le calendrier des soutenances sera établi mi- mai.**

**Si votre maître de stage est indisponible pour ces dates, veuillez prévenir le département avant le 15 mai 2023, de préférence par mail [meph.stages@iut-tlse3.fr](mailto:meph.stages@iut-tlse3.fr)**

L'information sera disponible sur les sites : ([iut-meph.ups-tlse.fr](http://iut-meph.ups-tlse.fr)) rubrique stages et **STILLINCONTACT a/c du 22 mai 2023.**

## **6) Structure de la soutenance :**

La soutenance orale se déroulera en 4 parties :

- Exposé (15 mn maxi) sur le stage professionnel proprement dit + 5 mn de présentation de votre bilan personnel et professionnel
- Questions du jury (15 mn maxi)
- Délibération du Jury (10 mn maxi)

Les temps indiqués ci-dessus devront être **impérativement** respectés.

L'exposé devra être structuré selon le plan suivant :

- Contexte du stage : Présentation de l'entreprise, du service (ou du laboratoire) d'accueil (durée max : 5mn) et présentation succincte du stage
- Rapport d'activité du stagiaire
  - définition précise du stage et de ses objectifs
  - moyens et méthodes adoptés
  - résultats
  - conclusions
- Bilan personnel et professionnel

Le niveau de l'exposé doit être compréhensible par un auditeur scientifique, non spécialiste du sujet.

Une tablette de rétroprojection reliée à un PC équipé de Office 2000 (Power Point) peut être mise à la disposition du stagiaire. Les essais devront être effectués auparavant, en prenant contact avec Mr BENAVIDES Alain au moins une semaine avant la soutenance (tel 05 62 25 82 64 ou alain.benavides@iut-tlse3.fr).

**VISITE DU TUTEUR ENSEIGNANT DANS L'ENTREPRISE** : Lors de la visite de l'enseignant tuteur, l'étudiant devra lui présenter la fiche d'archivage du stage (en annexe de ce présent document) qui doit être remplie par l'étudiant et le tuteur Enseignant. Pensez à remettre un volet à l'enseignant .

## 7) Notation :

La notation prendra en compte :

- le rapport de stage + bilan de compétence
- l'appréciation du tuteur en entreprise
- la soutenance orale
- l'implication dans la recherche et le déroulement du stage (respect des consignes pour l'envoi du descriptif, du rapport de stage (documents papiers et électroniques), pour la préparation de la visite de l'enseignant-responsable, fiche d'archivage du stage.

( et le non respect éventuel des consignes données).

## 8) Informations complémentaires :

### Jury de délivrance de la Licence Professionnelle

La publication des résultats sera affichée **le 11 juillet 2023**.

Les attestations provisoires du diplôme seront remises lors d'un apéritif prévu le **15 juillet 2023 à 11 heures**.

Les attestations qui n'auront pas été retirées partiront par courrier postal à compter du **16 juillet 2023** (à condition d'avoir fourni une enveloppe timbrée et libellée comme demandé en début d'année).

*Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.*

### Insertion professionnelle:

Les étudiants désirant s'insérer professionnellement peuvent s'inscrire auprès de l'AMPT en fournissant un chèque de 5 Euros, un CV. Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. REYNES Olivier par email : [olivier.reynes@iut-tlse3.fr](mailto:olivier.reynes@iut-tlse3.fr).

**9) Attestation de fin de stage : A la fin de votre stage n'oubliez pas de demander à votre responsable de l'Etablissement d'Accueil une attestation de fin de stage qui a été jointe à votre convention de stage.**

*L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40) du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans le limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (article L. 351-17 du code de la sécurité sociale et article D.124-0 du code de l'éducation).*

<b>ANNEXE 1</b>	<b>ANNEXE 2</b>	
<b>Thème Principal</b>	<b>Mots -Clés</b>	<b>Mots -Clés</b>
Acoustique	Accréditation	LabView et LabWindows CVI
Analyse Physico-Chimique	Acoustique	Matériaux et Composites
Biologie-Biomédical-Santé	Aéronautique	Mécanique
Capteur et Chaîne de Mesures	Analyse Chimique	Mécanique des Fluides
Chimie et Analyse Chimique	Assurance Qualité	Mesures Magnétiques
Contrôle Qualité	Automatique	Métallurgie
Electricité et Electronique	Automobile	Météorologie
Energie Renouvelable	Banc de Test Automatisé	Micro-controleurs
Environnement	Bureau d'Etude	Modélisation
Génie Climatique	Capteur et Chaîne de Mesures	Optique
Informatique	Chimie	Physique Nucléaire
Informatique Instrumentale	Chromatographie	Qualité
Matériaux	Colorimétrie	Rayonnements Ionisants
Mécanique des Fluides	Compatibilité Electro-Magnétique	Spatial
Métrologie	Contrôle Qualité	Spectrométrie
Modélisation	Electricité	Spectroscopie
Optique	Electrochimie	Systèmes Embarqués
Procédé de Fabrication	Electronique	Test & Essais
Production d'Energie	Energie	Thermique
Qualité et Assurance Qualité	Energie Renouvelable	Thermodynamique
Technico-Commercial	Environnement	Traitement d'Images
Test & Essais	Etalonnage	Traitement de Données
Thermique et Thermodynamique	Gestion	Traitement du Signal
	Hôpitaux et Cliniques	Travaux Publics
	Hyperfréquences	Ultrasons
	Industrie Pharmaceutique	Validation de Méthode
	Informatique Appliquée	Vibration
	Informatique industrielle	

<b>ANNEXE 3</b>		<b>ANNEXE 4</b>
Via Stillincontact Reseau Personnel Presse Site Entreprise		Acoustique-Son-Vibrations Aéronautique Agroalimentaire-Agriculture Armée Audiovisuel Automobile Bâtiment et travaux publics Biologie-Biomédical-Santé Chimie-Parachimie-Pétrochimie Cosmétique-Parfumerie Electricité-Electronique Energie Enseignements Environnement-Qualité-Hygiène Ferroviaire Fonction Publique-Collectivité locale Industrie Spatiale Informatique Laboratoire Centre D'essais Laboratoire de Recherche Matériaux Mécanique Métallurgie Nucléaire Optique Petrole-Gaz Police Scientifique Technico-Commercial Unité de Production

Volet étudiant

FICHE D'ARCHIVAGE DU STAGE			
Nom			
Prénom			
Entreprise			
Secteur d'Activité 4			
Effectif de l'entreprise	<10	<10 - 50 >	< 50
INTITULE DU STAGE			
Thème Principal <sup>1</sup> :			
Mots - Clés <sup>2</sup> :			
Origine du Stage <sup>3</sup> :			

1 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 1

2 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 2

3 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 3

4 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 4

Volet à retourner au secrétariat par l'enseignant tuteur..

FICHE D'ARCHIVAGE DU STAGE			
Nom			
Prénom			
Entreprise			
Secteur d'Activité <sup>4</sup>			
Effectif de l'entreprise	<10	<10 - 50 >	< 50
INTITULE DU STAGE			
Thème Principal <sup>1</sup> :			
Mots - Clés <sup>2</sup> :			
Origine du Stage <sup>3</sup> :			

1 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 1

2 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 2

3 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 3

4 : A choisir exclusivement dans la liste Annexe 4

Signature du stagiaire